

Berne, 6 mars 2018

«Ticket de transport 2020», des solutions nationales pour simplifier les transports publics

Numérisation, tarifs harmonisés, nouvelles structures communes – À travers le programme «Ticket de transport 2020», les entreprises de transport et les communautés tarifaires régionales suisses travaillent main dans la main pour façonner les transports publics de demain. Unie, l'ensemble de la branche s'affaire à élaborer des solutions sur mesure répondant à une mobilité toujours plus numérique. Ces solutions innovantes visent à satisfaire les besoins et les attentes de tous les clients, mais aussi des communes, des cantons et de la Confédération, à savoir des commanditaires des transports publics.

Les usagers des transports publics suisses sont toujours plus nombreux. Sur les axes principaux, une hausse de 50 % du trafic est attendue d'ici 2030. Parallèlement, la numérisation modifie la façon dont les gens se déplacent. De nouveaux moyens de transport renforcent la concurrence intermodale et offrent de nouvelles possibilités aux clients. Or la branche des transports publics a vu venir cette tendance: avec le SwissPass, elle a ouvert l'ère de l'abonnement électronique il y a trois ans déjà. De plus, à sa propre initiative, elle a lancé une plateforme de distribution centrale, numérique et orientée vers le futur.

Aujourd'hui, Jeannine Pilloud (CFF), Franz Kagerbauer (ZVV) et Bernard Guillelmon (BLS) ont donné un aperçu au public des prochaines étapes planifiées sous la bannière de «Ticket de transport 2020».

Parvenir au bon billet par des chemins multiples

La question «Comment les voyageurs peuvent-ils obtenir le plus simplement possible le bon ticket?» est à la source de toutes les réflexions et tous les travaux. D'une part, les canaux de distribution éprouvés, permettant la vente de titres de transport avant le voyage, doivent proposer de nouvelles offres. Il s'agit par exemple de développer des distributeurs modernes, pratiques et bon marché sur tablettes. D'autre part, la numérisation rend de nouveaux modèles possibles, tels que des systèmes

qui facturent le prix du billet seulement après la course. En outre, la branche des transports publics définit des standards contraignants à l'échelle nationale afin que tous les clients soient traités sur un pied d'égalité. En effet, aujourd'hui comme demain, tout client doit pouvoir accéder au réseau simplement et sans obstacles. Dans ce contexte, les entreprises de transport et les communautés se consacrent également aux thèmes de la protection des données et du voyage anonyme.

Des tarifs simplifiés, harmonisés et orientés vers les clients

En Suisse, les assortiments régionaux ne disparaîtront pas de sitôt, et c'est tant mieux car cette offre différenciée correspond aux besoins de la clientèle. Il y aura toujours des produits axés sur certains marchés, comme celui des touristes ou encore des pendulaires. L'objectif de la branche consiste néanmoins à simplifier et harmoniser tous les tarifs. L'idée est qu'à l'avenir chaque course en transports publics puisse être parcourue avec un seul et même titre de transport. Les rares différences distinguant encore le tarif national des tarifs communautaires dans les dispositions d'utilisation doivent être abolies. Des dispositions tarifaires uniformes vaudront notamment pour le transport d'animaux, de vélos ou pour les groupes d'âge, partout en Suisse. Enfin, des standards seront aussi établis à l'égard des systèmes de distribution et du contrôle de billets.

L'union plutôt que des doublons: une collaboration efficace et contraignante

Les projets en cours mobilisent à la fois les entreprises de transport et les communautés. C'est pourquoi un autre point-clé du programme «Ticket de transport 2020» est destiné à créer suffisamment tôt des structures performantes en vue de la collaboration entre des mondes jusqu'ici largement séparés. Une fois de plus, il convient de bâtir sur les forces du passé et d'en faire quelque chose de mieux. Des organes communs et des processus allégés facilitent la prise de décisions efficaces et le plus contraignantes possible pour tous les participants. La branche pourra alors agir plus librement et développer de nouvelles solutions de façon proactive. Cette collaboration repose sur une nouvelle Convention 500 (C500) que toutes les entreprises de transport et les communautés signeront sous peu.

Renseignements

Bruno Galliker, porte-parole pour la Suisse romande, 031 359 23 38